

Au pied de la montagne

Le bulletin d'information officiel de l'arrondissement d'Outremont

MOT DE LA MAIRESSE

35 ANS D'ÉCHANGES ENTRE LE VÉSINET ET OUTREMONT : LES GRANDS BÉNÉFICIAIRES DU JUMELAGE SONT NOS JEUNES

Un objectif était au cœur de l'entente signée entre Le Vésinet et Outremont en 1975 : il était entendu de part et d'autre que le jumelage des deux villes devait mettre l'accent sur les projets destinés aux jeunes.

Au fil des ans, les nombreux échanges des deux côtés de l'Atlantique ont pris plusieurs formes : échanges de classes, de clubs sportifs ou de stagiaires pour des emplois d'été... Cette mission prioritaire de favoriser les jeunes a été remplie avec brio.

Si le jumelage a si bien fonctionné pour notre communauté depuis 35 ans, c'est grâce à l'action bénévole du Comité de jumelage. Les membres ont assuré le financement de plusieurs activités en organisant chaque année deux rendez-vous incontournables pour des centaines de citoyens : le souper de homards en juin et le souper d'huîtres en automne.

L'engagement des membres du Comité envers la communauté ne s'arrête pas là. Grâce à leurs activités de financement, le Comité vient en aide à des causes charitables. Dans le passé, il a donné des paniers de Noël aux familles défavorisées et appuyé des enfants autistes.

Nous sommes privilégiés d'avoir des citoyens aussi dévoués. Ils comprennent l'importance de garder vivant pour les nouvelles générations un beau projet né en 1975. Nous leur devons beaucoup.



Marie Cinq-Mars
Mairesse de
l'arrondissement
d'Outremont

FÊTE FAMILIALE LE JOUR ET SPECTACLE DU QUINTET CHINATOWN EN SOIRÉE



CÉLÉBREZ LA FÊTE NATIONALE AU CŒUR D'OUTREMONT

Tous les citoyens sont conviés au parc Saint-Viateur, le 24 juin prochain pour y célébrer la Fête nationale. Le quintet **Chinatown** - numéro un des palmarès Musique plus et Révélation Radio-Canada 2009-2010 - viendra à 20 h présenter sur scène son excellent cocktail urbain de rock, de folk et d'indie-pop pour couronner une journée bien remplie.

Cette initiative, la toute première célébration du 24 juin organisée par l'arrondissement, est en continuité avec l'esprit de la fête tenue pendant de nombreuses années sur l'avenue Bloomfield. La journée débutera à midi par des activités pour toute la famille. De la musique, de l'animation ambulante des séances de maquillage ainsi que la présentation du spectacle pour enfants «**Annie-mots**». **Pourquoi ne pas souper sur place entre amis et partager vos plats cuisinés?** Des barbecues seront à votre disposition. La Fête se terminera à 21 h 30 avec la fin du spectacle.

Consulter dès le 15 juin la rubrique *À surveiller* de notre site Web pour le programme complet - ville.montreal.qc.ca/outremont

LE 12 SEPTEMBRE

GRAND PRIX CYCLISTE INTERNATIONAL

Les meilleurs cyclistes du monde seront à Montréal le dimanche 12 septembre pour la première édition du Grand Prix UCI ProTour Montréal-Québec. Cette course avec un trajet de 12,1 km traversera quatre arrondissements dont celui d'Outremont. Le tracé du parcours comprend le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, le boulevard Édouard-Montpetit et l'avenue Vincent-D'Indy.

Le promoteur de l'événement, l'organisme Grand Prix Cycliste Pro-Tour, mènera une campagne d'information auprès des citoyens qui habitent dans le périmètre du parcours. Il les informera des dispositifs mis en place pour leur permettre de circuler de façon sécuritaire entre les passages du peloton de cyclistes. Ainsi, deux accès pour les véhicules aux intersections Pagnuelo/McEachran et Villeneuve/Maplewood seront sous la supervision du SPVM. Une attention particulière sera apportée à l'église Saint-Germain, aux immeubles à logements et aux commerçants de l'avenue Vincent-D'Indy alors que des mesures seront prises pour permettre un accès à l'îlot Willowdale.

LE CLUB DE LECTURE TD PÉNÈTRE DANS L'IMAGINAIRE DE LA JUNGLE

Un écosystème mystérieux servira de thème à la 4^e édition du club de lecture d'été TD, du 13 juin au 14 août prochain à la bibliothèque Robert-Bourassa. Destination jungle convie les jeunes de 6 à 13 ans à des activités s'inspirant d'une faune exotique et de récits d'aventures.

L'inscription au club se fera dans la semaine du 13 au 20 juin. Chaque membre recevra une trousse de lecture comprenant une affiche, un carnet de lecture, des autocollants et une foule d'activités. L'aventure débutera le samedi 19 juin avec un rallye-lecture entrelacé de charades, charivari et mots croisés. La Grande fête de clôture du samedi 14 août, animée par Caroline Barber, sera l'occasion de remettre des certificats aux lecteurs et de faire tirer de nombreux prix de participation.

Pour de plus amples renseignements sur la programmation et les inscriptions, veuillez communiquer avec Marjolaine Séguin, bibliothécaire jeunesse au **514 495-6208** ou par courriel : marjolaine.seguin@ville.montreal.qc.ca.

ACTIVITÉS POUR TOUS :

- **Vente de revues et livres usagés de la bibliothèque lors de la Kermesse Soleil au parc Beaubien le samedi 12 juin.**
- **La terrasse de la bibliothèque est ouverte, venez lire tout en profitant du beau temps !**



AU PARC BEAUBIEN EN AOÛT ARTICULÉES ET MANIPULÉES, LES MARIONNETTES FONT UNE SCÈNE

Les trois derniers dimanches d'août, les petits ont rendez-vous avec la découverte et le plaisir, gracieuseté de marionnettes dans tous leurs états. Venant d'Italie, de Russie et d'ici, des troupes présenteront, à la maisonnette du parc Beaubien, des spectacles qui ont de quoi ravir les enfants et les plus grands.

► En vedette cet été :

Dimanche 15 août : Circus On Strings (Russie)

Dimanche 22 août : La Befana et la poulette blanche (Italie)

Dimanche 29 août : Dépêche-toi (Montréal)

Les représentations ont lieu en plein air à 11 h et à 14 h à la **Maisonnette des marionnettes** du parc Beaubien. Animé par la marionnette Gigot, des ateliers d'animation interactive pour les enfants de 4 à 7 ans précèdent le programme principal dès 10 h 30 et 13 h 30. En cas de mauvais temps, les spectacles seront présentés à la Galerie d'art d'Outremont, au 41, avenue Saint-Just. Pour plus de renseignements, composez **514 495-6211**.



Spectacle Depeche-toi
avec Pavla Mano et Csaba Raduly
Photo : Nelly Savova

► DANS CE NUMÉRO

CÉLÉBRER LA FÊTE NATIONALE	1
GRAND PRIX CYCLISTE INTERNATIONAL	1
LES MARIONNETTES FONT UNE SCÈNE	2

PLANTER UN ARBRE À OUTREMONT	3
BUDGET 2010	4
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT	5
BIENVENUE AU PARC IRMA-LEVASSEUR	6

TROTTIBUS	7
DIAGNOSTIC PERSONNALISÉ	7
MOT DU MAIRE	7
DATES IMPORTANTES	8
INFO ENVIRONNEMENT	8

PLANTER UN ARBRE À OUTREMONT...

L'arrondissement plantera cette année une centaine d'arbres dans les espaces publics de son territoire. Une attention particulière sera accordée aux endroits où des arbres ont dû être abattus pour diverses raisons.




Les citoyens aussi peuvent planter des arbres et contribuer à rendre Outremont encore plus vert. Des mesures de protection ont cependant été prises afin que chaque arbre puisse se développer adéquatement et ne pas nuire à l'harmonie de la forêt urbaine.

À cet effet, la réglementation de l'arrondissement interdit de planter les espèces suivantes : tous les saules, les peupliers blancs, les peupliers de Lombardie et les peupliers du Canada. Les citoyens peuvent utiliser toutes les autres espèces en autant qu'il s'agisse bien du terrain de leur propriété et non pas celui du domaine public.



Une rangée d'arbres plantés dans le parc Outremont l'automne dernier.
Photo : Luc Monette

...OU EN ABATTRE UN





AVIS AUX RÉSIDENTS


Après examen, cet arbre doit être abattu pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Il est mort
- Il est atteint d'une maladie irréversible
- Il est atteint d'une maladie pouvant se propager aux arbres environnants
- Il présente des signes de faiblesse de structure ne pouvant être corrigés
- Il constitue une menace pour la sécurité du public
- Autre :

Déroulement des opérations à venir :

1. Abattage de l'arbre
2. Essouchement au cours de l'année
3. Évaluation des conditions permettant la plantation d'un autre arbre
4. Plantation d'un nouvel arbre dans le courant de la prochaine année si les conditions le permettent

Le Service des travaux publics  Renseignements :  311



On ne peut se lever un matin et décider de couper un arbre, même si l'arbre est situé dans notre cour arrière. À Outremont, il est obligatoire de faire une demande de permis d'abattage et il faut être en possession dudit permis avant de couper l'arbre.

Comme les vieux arbres sont irremplaçables, le permis n'est accordé que dans certains cas, si l'arbre est malade, s'il présente des signes de faiblesse structurale, etc. Pour connaître les conditions d'obtention du permis, vous pouvez communiquer avec le **311** ou le Service des travaux publics au **514 495-6257**.

ARBRES PUBLICS

Les arbres qui sont en bordure de rue devant votre propriété appartiennent fort probablement à l'arrondissement d'Outremont. Il est donc interdit de les endommager, de les élaguer, et bien sûr, de les couper.

◀ Désormais, lorsque le Service des travaux publics coupera un arbre, une affichette clouée dessus quelques jours avant qu'il ne soit abattu indiquera la raison aux voisins et aux passants.

SON BUDGET 2010

SURPLUS BUDGÉTAIRE POUR L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement bénéficie d'un surplus budgétaire en date du 31 décembre 2009 de l'ordre de 1 026 400 \$. Le surplus est occasionné par un écart favorable dans les revenus perçus alors que les dépenses réalisées sont inférieures au budget. Une gestion rigoureuse et prudente des deniers publics est une préoccupation constante de l'administration de l'arrondissement.

Les surplus dégagés seront répartis dans les différents fonds et réserves de l'arrondissement.

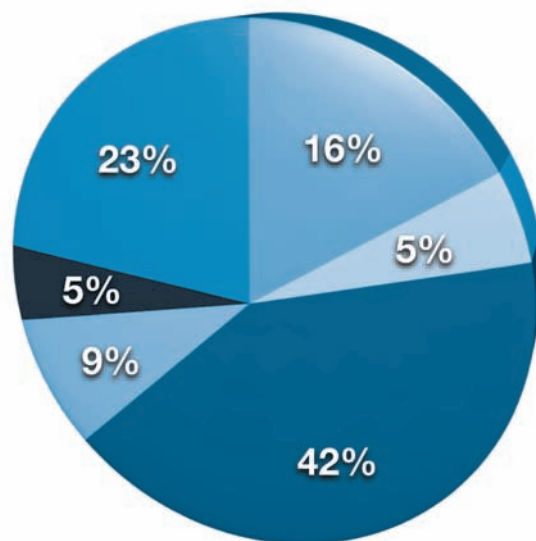
Pour de plus amples renseignements nous vous invitons à consulter notre site internet – volet documents budgétaires.*

Pierre Beudet
 Directeur d'arrondissement

* volet en développement

RÉPARTITION

Administration	16%	2 916 808 \$
Sécurité Publique	5%	823 213 \$
Travaux Publics	42%	7 398 008 \$
Hygiène du milieu	9%	1 659 050 \$
Aménagement urbain	5%	836 359 \$
Loisirs et culture	23%	4 093 362 \$
		17 726 800 \$



INVESTISSEMENTS DE 1,2 MILLION \$ DANS QUATRE PARCS EN 2010-2011

Quatre parcs d'Outremont connaîtront une cure de jouvence entre l'été 2010 et l'automne 2011. Des ressources importantes seront consacrées à la mise aux normes des deux mini-parcs de l'Épée et Querbes et au parc Dunlop. Un investissement conjoint de l'arrondissement et de la ville centre sera dédié à la pataugeoire du parc John-F.-Kennedy qui sera complètement refaite.

PARC	DÉBUT DES TRAVAUX	MONTANT
MINI-PARC DE L'ÉPÉE	juillet 2010	100 000 \$
JOHN-F.-KENNEDY	septembre 2010	800 000 \$*
DUNLOP	printemps 2011	250 000 \$
MINI-PARC QUERBES	2011	50 000 \$

* Un montant de 400 000 \$ provient de la ville centre.



ANA NUNES

CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT

- District Jeanne-Sauvé
- Responsabilités à l'arrondissement : travaux publics et développement durable
- Membre de la commission permanente de la Ville de Montréal sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération.
- Tél. : 514 495-6228
- anunes@ville.montreal.qc.ca



MARIE POTVIN

CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT

- District Robert-Bourassa
- Responsabilités à l'arrondissement : circulation, stationnement et aînés
- Membre de la commission permanente sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif de la Ville de Montréal
- Membre de la Commission sur les finances, les services administratifs et le capital humain de la Ville de Montréal
- Tél. : 514 495-6248
- marie.potvin@ville.montreal.qc.ca



LOUIS MOFFATT

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

- District Claude-Ryan
- Responsabilités à l'arrondissement : famille, sports, loisirs et communautés culturelles
- Tél. : 514 495-6230
- louismoffatt@ville.montreal.qc.ca



CÉLINE FORGET

CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT

- District Joseph-Beaubien
- Tél. : 514 495-7430
- celine.forget@ville.montreal.qc.ca

CONTRÔLE PLUS RIGOUREUX POUR LA DÉMOLITION DE BÂTIMENTS

Le conseil d'arrondissement a adopté en mai un nouveau règlement pour mieux encadrer la démolition de bâtiments à Outremont. Tout propriétaire devra désormais obtenir au préalable un certificat d'autorisation du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition, instance qui pourra accorder le certificat en tenant compte de l'intérêt public comme celui des parties concernées.

Auparavant, les règles sur la démolition d'immeubles étaient moins claires; le nouveau règlement tient compte des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et des articles pertinents de la Charte de la Ville de Montréal. Consultez en ligne ce nouveau règlement sur notre site ville.montreal.qc.ca/outremont. Cliquez sur [Service aux citoyens](#) puis sur [règlements](#)

RÉFECTION DES TROTTOIRS ET DE LA CHAUSSÉE BERNARD : LA TOUCHE FINALE

Après la remise en état des infrastructures sous l'avenue Bernard en 2008 et 2009, la dernière étape, la réfection en surface, a été amorcée afin de refaire les trottoirs et la chaussée entre les avenues Wiseman et Hutchison.

Lorsque la remise en état des trottoirs sera complétée à la mi-juin, les travaux sur Bernard seront interrompus pendant plus de deux mois afin de permettre aux résidents et aux habitués de Bernard de profiter de l'été sans être incommodés par les nuisances de chantier. Les travaux reprendront avec la réfection de la chaussée à la mi-septembre pour se conclure au début novembre.

BIENVENUE AU PARC IRMA-LEVASSEUR

Adjacent au Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont, le parc Irma-LeVasseur accueille désormais les petits et les grands du quartier.

Le parc se divise en trois zones distinctes : une aire de jeux pour enfants de deux à cinq ans (voir illustration 1), une aire d'appareils de mise en forme pour adultes (illustrations 2, 3 et 4) et une aire de pique-nique et de divertissement (illustrations 5 et 6).

Une somme de 300 000 \$ a été consacrée à l'aménagement du parc Irma-LeVasseur. La moitié de cette somme provenait du Comité contre les nuisances ferroviaires et l'autre a été fournie par l'arrondissement.

Le nom du parc honore Irma-LeVasseur, première femme médecin canadienne-française au Québec et cofondatrice de l'hôpital Sainte-Justine avec Justine Lacoste-Beaubien en 1907.



Photo : Luc Monette

Parc Irma-LeVasseur





TROTTIBUS À L'ÉCOLE SAINT-GERMAIN-D'OUTREMONT

Des élèves de l'école Saint-Germain-d'Outremont ont participé en avril à un projet pilote hors du commun : Trottibus, ou le bus pédestre. Afin de rendre plus sécuritaire la marche des élèves en route pour l'école, des bénévoles se joignent à eux pour les accompagner et les encadrer. Cette activité profite à tous, car elle incite les accompagnateurs à faire chaque jour ou régulièrement une marche de santé. Trottibus est une initiative de la Société canadienne du cancer qui vise à promouvoir la santé auprès des tout-petits et des bénévoles. D'autres projets pilotes sont prévus en octobre 2010 et avril 2011.

► Pour en savoir davantage, visitez le site www.trottibus.ca

RECEVEZ UN DIAGNOSTIC PERSONNALISÉ POUR RÉDUIRE VOS FRAIS D'ÉLECTRICITÉ

Les résidents d'Outremont peuvent faire d'une pierre trois coups avec un nouveau service gratuit d'Hydro-Québec. Ils pourront réaliser des économies d'énergie, contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de la communauté et aider à financer un organisme qui s'occupe des d'enfants handicapés !



Le Diagnostic résidentiel **MIEUX CONSOMMER** permet aux citoyens d'Outremont admissibles* de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes à adopter pour réduire sa consommation d'énergie.

Pour chaque rapport de recommandations émis à un citoyen, Hydro-Québec remettra à notre arrondissement un montant de 35 \$ s'il est transmis en ligne ou 30 \$ si le citoyen le reçoit par la poste.

Plus il y aura de rapports émis, plus le montant sera élevé. Les fonds récoltés, qui pourront atteindre 35 870 \$ (au 12 mai, près de 14 000 \$ avait déjà été amassés), serviront à financer l'installation d'une œuvre d'art dans le parc Stanislas sur l'avenue Van Horne.

De plus, les bénévoles de l'organisme *Parents d'enfants handicapés avec difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (P.E.H.D.A.A)* contactent par téléphone depuis avril des clients d'Hydro-Québec à Outremont afin de les inscrire au DRMC. Cet organisme œuvre auprès des parents et des enfants de Montréal et les environs. En complétant le questionnaire, les clients contactés permettront à cet organisme d'obtenir 5 \$ par rapport.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez dès maintenant remplir votre questionnaire en ligne : www.courantcollectif.com. Sinon, Hydro-Québec vous en postera une copie dans les prochaines semaines. En cas de difficultés à remplir votre questionnaire, vous pouvez aussi appeler en tout temps le **1 800 ENERGIE** afin d'obtenir des informations sur le questionnaire ou la campagne.

La campagne lancée dans Outremont prendra fin le 15 septembre 2010.

* Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage résidentiel auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence visée.

NOUVELLE BELLE SAISON, NOUVELLE OCCASION DE REDÉCOUVRIR SON QUARTIER EN VÉLO ET EN MARCHANT POUR PROFITER DE CE MAGNIFIQUE ARRONDISSEMENT QU'EST OUTREMONT



La qualité de vie dans les quartiers montréalais est au cœur des préoccupations de notre Administration, qui se traduit par une approche résolument tournée vers la famille. La mairesse de l'arrondissement, Mme Marie Cinq-Mars, les élus qui l'entourent, le personnel de l'arrondissement et de la Ville de Montréal vous offrent des services directs de grande qualité, des parcs rénovés et des activités sportives et culturelles pour tous les citoyens. **Profitez-en!**

Pour toute question, suggestion ou requête, n'hésitez pas à communiquer avec votre arrondissement et votre Ville, en composant le **311**.

Gérald Tremblay
Maire de Montréal

► DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES

LUNDI 5 JUILLET À 19 H

MARDI 7 SEPTEMBRE À 19 H

SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Salle du conseil, 530, avenue Davaar

COLLECTES

CHAQUE MARDI JUSQU'AU 15 JUIN

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

(DÉPOSÉS DANS DES CONTENANTS RIGIDES)

Selon les heures normales de collecte.

ACTIVITÉS - LOISIRS ET CULTURE

DU 5 JUIN AU 6 SEPTEMBRE

PISCINE, Parc J.-F.-Kennedy

VENDREDI 11 JUIN À 19 H

SOUPER DE HOMARDS, parc Beaubien

SAMEDI 12 JUIN À 9 H

KERMESSE SOLEIL, parc Beaubien

INSCRIPTIONS DU 13 AU 20 JUIN

CLUB DE LECTURE TD, Bibliothèque

JEUDI 24 JUIN

CÉLÉBRATION FÊTE NATIONALE, parc St-Viateur

CHAQUE DIMANCHE À 19 H

DU 27 JUIN AU 5 SEPTEMBRE

TANGO LIBRE, parc St-Viateur

LES DIMANCHE 15, 22 ET 29 AOÛT

ANIMATION : 10 H30 ET 13 H 30

SPECTACLES : 11 H ET 14 H

MAISONNETTES DES MARIONNETTES, parc Beaubien

Consultez la rubrique **À surveiller** de notre site Internet pour les mises à jour :
ville.montreal.qc.ca/outremont

INFO ENVIRONNEMENT

DISTRIBUTION DE BACS ROULANTS CET ÉTÉ

Des bacs roulants de 360 litres seront attribués là où la configuration et l'aménagement des résidences le permettent. Les principaux districts visés par l'opération sont Jeanne-Sauvé, Robert-Bourassa et une partie de Joseph-Beaubien. Les détails sur la distribution seront précisés en juin.



HORAIRE PROLONGÉ POUR LA SORTIE DES BACS DE RECYCLAGE

Les résidents peuvent sortir leur bac de récupération des matières recyclables à partir de 19 h le mardi soir jusqu'au mercredi matin à 8 h. Les bacs de récupération doivent être sortis et déposés à l'avant de la propriété. Cette collecte est effectuée entre 8 h et 16 h chaque mercredi.

UTILISATION DE CONTENANTS RIGIDES

Pour des raisons de propreté et de salubrité, l'arrondissement encourage fortement les résidents à utiliser des contenants rigides lorsqu'ils disposent de leurs déchets ou matières recyclables. Les sacs ou les boîtes de carton sont facilement déchirés par les éléments ou les animaux et contribuent trop souvent à souiller les avenues et les ruelles.

RAPPEL : COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Il est interdit de déposer les ordures ménagères la veille du jour de collecte; elles doivent être déposées à l'extérieur le matin, avant 8 h;
- Les poubelles déposées après le passage du camion à ordures doivent être reprises et entreposées jusqu'à la collecte suivante;
- Lorsqu'il y a une ruelle derrière la maison, les poubelles doivent être déposées en bordure de celle-ci;
- Lorsqu'il n'y a pas de ruelle, les poubelles doivent être placées devant la maison, en bordure du trottoir.

► **Composez le 311 pour plus de renseignements**

Au pied de la montagne est une publication officielle de l'arrondissement d'Outremont.

Il est publié et distribué trois fois l'an dans tous les foyers du territoire.

Responsable de la publication: Sylvain Leclerc pour la Division des communications, tél. 514 495-6281

Réalisation et conception graphique : Formidée communications

Tirage : 11 000 exemplaires

Ce bulletin est imprimé sur un papier 100% recyclé.

Le bulletin Au pied de la montagne peut également être consulté sur la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/outremont

Reproduction interdite sans une autorisation expresse de l'arrondissement d'Outremont.

